

Université Libre Internationale de Moldova
Faculté des Langues Étrangères et Sciences
de la Communication

Institut de Recherches Philologiques et Interculturelles

Ion Manoli

Dictionnaire des termes stylistiques et poétiques

*Étymologie. Définition.
Exemplification. Théorie.*

Deuxième édition, revue et augmentée

Chișinău • 2012

C'est une langue bien difficile que le français. A peine écrit-on depuis quarante-cinq ans qu'on commence à s'en apercevoir.

Sidonie Gabrielle Colette

ABONDANCE n. f. Du lat. abundantia, de unda : « flot ».

Richesse d'expression, d'élocution. L'abondance est un caractère du style. Par rapport à l'idée d'une hiérarchie de styles, l'abondance est une composante du style élevé, voire sublime. L'abondance présuppose l'emploi d'un grand nombre d'éléments verbaux: mots, tournures, phrases, éléments descriptifs de toutes sortes dans un cadre textuel assez large. L'abondance s'oppose à la **sécheresse** (voir sous ce mot).
Synonymes : **amplification, paraphrase, figure d'ornement, conglobation.**

Antonymes : **sécheresse, pauvreté stylistique.**

ABRÉVIATION n. f. Du bas lat. abbreviatio : « abrégement ».

1. Retraitement de lettres dans un mot, de mots dans une phrase pour écrire plus vite ou prendre moins de place. Abréviations de *vieux* en *vx*, de *kilomètre* en *km*, de *c'est-à-dire* en *c.-à.-d.* sont déjà connues dans la langue.

2. Mot abrégé dans un poème pour obtenir un effet de symétrie, de mesure, de renforcement.

Voir sous **apocope** et **aphérèse**.

ABSTYLE n. m. Du préfixe ab- qui marque « l'absence », « la carence », et « style ».

Terme inventé par Jacques Audibert pour désigner l'absence totale de style. Par ex. :

Son style c'est l'abstyle, gris avec précision comme une rêverie algébrique. (J. Audibert).

J.-K. Huysmans emploie déjà **atechnie** qui est un doublet grec du latinisme « inart » : défaut d'art.

Voir sous **atechnie**.

ABSURDE n. m. et adj. Du lat. absurdus : « discordant », de surdus : « sourd ».

Incohérent, irrationnel, contraire à la raison. La littérature de l'absurde n'explique pas les choses, elle les décrit. *L'Etranger* de Camus

décrit la nudité de l'homme en face de l'absurde. Camus, Sartre, Beckett, Ionesco ont fait de l'absurde un trait essentiel de la condition humaine. Certes, l'**absurde** n'est ni dans l'homme ni dans le monde, si on les prend à part ; mais comme c'est un caractère essentiel de l'homme que « d'être-dans-le-monde », l'**absurde** ... ne fait qu'un avec la condition humaine » (J.-P. Sartre, *Situations*, I).

La littérature de l'**absurde** dans laquelle peuvent coexister des œuvres diverses, est une expression directe de l'incapacité de comprendre le monde, d'accepter les lois fondamentales de l'existence humaine.

Les œuvres les plus connues de la littérature de l'absurde : J.-P. Sartre (1905-1980) : *La Nausée* ; *Le Mur*.

A. Camus (1913-1960) : *Le Mythe de Sisyphe* ; *L'Etranger*.

S. Beckett (1906-1989) : *En attendant Godot* ; *Fin de partie*.

E. Ionesco (1912-1993) *La Cantatrice chauve* ; *La Leçon* ; *Les Chaises* ; *Tueur sans gages* ; *Le Roi se meurt* ; *Rhinocéros*.

Dans le plan historique la littérature de l'absurde a ses racines dans le baroque et dans le grotesque de Rabelais.

ACCENT n. m. Du lat. accentus.

1. Augmentation d'intensité de la voix sur un son, dans la parole (accent d'intensité).

2. Signe graphique qui note un accent (langues anciennes ; espagnol ; russe ; etc.).

En français c'est un signe qui, placé sur une voyelle, la définit. E accent aigu (é : fermé) ; grave (è : ouvert) ; circonflexe (ê : ouvert ; à l'origine plus long).

3. Dans la stylistique et dans la poétique les accents ont un rôle expressif.

4. Sens figuré : caractère personnel du style (manière stylistique). On dit : *mettre l'accent sur* (insister, mettre en relief, attirer l'attention sur).

5. Ensemble de caractères phonétiques distinctifs d'une communauté linguistique considérés comme un écart par rapport à la norme (dans une langue donnée) ; l'accent roumain en français ; l'accent italien en français.

Le français est une langue dans laquelle l'accent n'occupe pas une place déterminante : il n'a guère qu'une fonction de démarcation entre deux groupes syntaxiques majeurs (groupe nominal, groupe verbal, groupe adjectif, groupe prépositionnel...) qui déterminent ce que J.-C. Milner et F. Regnault (*Dire le vers*. Paris : Le Seuil, 1987)

appelent **mot phonologique**. Celui-ci peut être formé de plusieurs mots lexicaux, mais pas toujours. Ainsi dans le vers de Nerval (*Les Chimères*) : « Crains, dans le mur aveugle, un regard qui t'épie... le mot *Crains* à lui seul forme un mot phonologique, tandis que « dans le mur aveugle » est un mot phonologique composé de plusieurs mots rassemblés en groupe prépositionnel (Aquien Michèle. *La Versification appliquée aux textes*, p. 46)

Accent affectif. Voir sous le nom **affectif**.

1. ACCENT EXPRESSIF n. m. Du lat. *accentus*.

Accent qui, dans la langue expressive, traduit l'intensité du sentiment. Il frappe les mots-valeur, mais n'intervient pas lorsque ces mêmes mots sont présentés par la raison (Morier, p.2).

2. ACCENT EXPRESSIF n. m. Du lat. *accentus*.

Quand nous avons à protester violemment contre une concession qu'on nous demande : nous accentuerons le mot sur sa syllabe seconde :

Non, ce que vous me demandez est impossible !

Cette fois il s'agit d'un accent expressif, pathétique, affectif. Mais voici que le mécanisme de cette accentuation va se compliquer. A *impossible* substituons dans la même phrase un synonyme *approximatif*, par exemple *scandaleux* :

Ce que vous me demandez c'est irréal ; c'est scandaleux !

L'accent frappe cette fois l'initiale.

C'est l'effet que souligne Voltaire quand il écrit à Clairon : « En prononçant le vers :

*La nature en tout temps est funeste en ces lieux,
vous avez mis l'accent sur fu..., aussi a-t-on applaudi. »*

Quelle que soit l'explication qu'on adopte pour ce phénomène (plusieurs ont été proposées), il est certain que nous avons l'impression d'un accent initial quand le mot commence par une consonne : formidable, désastreux, stupide, lamentable, merveilleux, monstrueux, ridicule..., et d'un accent second quand le mot commence par une voyelle : insensé, accablé, abîmé, affreux, extrême, effaré, atroce. Ainsi, dans un même vers :

L'ombre était nuptiale, auguste, solennelle. (V. Hugo)
(*apud* J. Marouzeau, *Précis de stylistique française*, p. 60).

ACCENT ORATOIRE n. m. De **accent** ; du lat. *accentus*.

L'accent dit **oratoire** affecte le premier élément du mot plein ; la

première consonne pour l'accent affectif, la première syllabe pour une accentuation didactique. Dans l'exclamation : « Tout est sensible ! » l'accent tonique se porte sur la syllabe en [i] de *sens-i-ble*, mais on peut considérer qu'il y a un accent oratoire sur *Tout*, et donc on accentuera éventuellement ainsi : « Tout est sensibl(e) ! »

Voir sous **accent expressif**.

ACCENTUATION n. f. Du lat. *accentuatio*.

La manière d'accentuer.

Le fait ou la manière de prononcer avec force ou expression.

ACCENTUÉ, -ÉE part. passé.

Qui porte un accent, des accents. Sens figuré : **marqué**.

Antonyme : (**accent**) **atone**.

ACCIDENT (~ **PHONÉTIQUE**) n. m. De *accident* ; du lat. *accidens*, de *accidere* : « survenir ».

En stylistique c'est un changement phonétique dans le cadre d'un mot plein qui est accidentel et n'a point un caractère régulier.

Les causes de l'**accident** phonétique sont nombreuses : le personnage littéraire est peu cultivé ; la tendance de simplifier la prononciation normative, l'économie linguistique, etc.

Les types les plus employés de l'**accident** phonétique sont l'**aphérèse**, l'**apocope**, l'**épinthèse**, l'**aphologie**, la **métathèse**, la **prothèse**, etc. Voir sous ces mots.

A consulter : Angela Bidu-Vrănceanu, *Dictionar de Științe ale limbii*, p. 16.

ACCULTURATION n. f. Mot angl. ; de *culture*.

1. Processus par lequel un écrivain, un homme de lettres assimile tout ou une partie des valeurs linguistiques, culturelles d'un autre peuple ou d'un groupe humain.

2. Adaptation d'un écrivain, un philosophe, un poète à une culture étrangère avec laquelle il est en contact. C'est le cas de Cioran, Ionesco, Eliade, Brâncuși et beaucoup d'autres.

Antonyme : **déacculturation**. Voir sous ce mot.

ACCUMULATION n. f. Du lat. *accumulare* : « amasser, amonceler, empiler, entasser ».

Figure stylistique qui consiste à mettre ensemble en grand nombre des éléments descriptifs pour approfondir la pensée en l'enrichissant. L'accumulation est un procédé indispensable dans la prose des écrivains romantiques. V. Hugo, R. de Chateaubriand, A. de Musset, G. Sand en usent largement.

Le voilà dans le sable jusqu'au ventre ; le sable atteint la poitrine ; il n'est plus qu'un buste. Il élève les mains, jette des gémissements furieux, crispe ses ongles sur la grève, veut se retenir à cette cendre, s'appuie sur les coudes pour s'arracher de cette gaine molle, sanglotte frénétiquement ; le sable monte... Le sable atteint les épaules, le sable atteint le cou ; la face seule est visible maintenant. La bouche crie, le sable l'emplit ; silence. Les yeux regardent encore, le sable les ferme ; nuit. Puis le front décroît, un peu de chevelure frissonne au-dessus du sable ; une main sort, troue la surface de la grève, remue et s'agite et disparaît. Sinistre effacement d'un homme.

V. Hugo

Synonymes : **amplification, conglobation, gradation, hypotypose.**

ACMÉ n. f. Du gr. *akmê* : « au plus haut ».

Le plus haut point dans la courbe mélodique d'une phrase. L'acmé correspond au changement de l'orientation mélodique dans le cadre de la phrase.

Dans cet exemple de La Bruyère : *Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre*, on admettra aisément que l'acmé se situe au mot *grands*, l'intonation redescendant après. L'acmé est donc sur un mot, un groupe syllabique, ou entre deux masses sonores... L'analyse de la cadence permet de mesurer les effets correspondants. (Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, p. 35)*.

Synonymes : **cadence, apodose** (voir sous ces mots).

ACRONYME n. m. Du gr. *acros* : « extrême » ; *numos* : « nom ».

En stylistique toute abréviation qui s'emploie et qui se prononce comme un mot ordinaire. S.M.I.C. – *smik*, un adhérent à la C.G.T. – est un cégétiste ; T.S.F. – un téhéséffe (inventé par G. Duhamel).

Dans l'acronyme on prononce les lettres, alors que dans le sigle proprement dit on prononce les noms des lettres ; l'acronyme devient ainsi un morphème unique servant de base à la dérivation.

L'acronyme est largement employé dans la prose et moins dans la poésie du XX^e siècle. Par ex. :

Mon cher, dit Cidrolin, c'est vous que ça regarde. Remarquez qu'il n'y a pas que l'achélème, il y a le pavillon de banlieue, le petit quatrième sans ascenseur, la roulotte immobile et j'en passe.

R. Queneau

H.L.M. - Habitation à loyer modéré. Prononcez : [aʃɛlɛm].

* On utilise plus loin dans le dictionnaire seul le nom de l'auteur G. Molinié et le nombre de la page citée.

ACROSTICHE adj. ou n. m. Du gr. *acros* : « extrême, pointu » ; *stichos* : « vers ».

Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot-clé pris pour sujet. Voici un acrostiche adressé à Louis XIV par un poète qui avait plus d'esprit que d'argent :

*Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir aussitôt qu'on l'approche.
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs.
Son image est partout, excepté dans ma poche.*

Dans les *Poèmes inédits* de G. Apollinaire on trouve une pièce, composée en acrostiche, et adressée à une femme Emélie :

*Etre le beau rêveur qui file à tes pieds blancs
Mon aimée, enivré par tes regards troublants
Est mon seul doux souhait ce jour de printemps tiède.
L'Iris, catalogué par le grand lacépède
Intente à mon cœur tendre un long procès d'amour
Et de vos cheveux blonds je suis le troubadour.*

G. Apollinaire

Les acrostiches sont d'habitude dédiés aux personnalités marquantes de la vie littéraire, historique, culturelle. Voici l'un consacré à Victor Hugo :

*Vénérable océan littéraire,
Idole du peuple, exilé tonitruant,
Chantre sublime de la poésie nouvelle,
Témoin et orateur de la révolution,
Odes, épopées et romans pour unique régiment.
Romancier de l'histoire, républicain renommé,
Héros mythique, phare de l'opposition,
Universel poète engagé, ami des opprimés,
Guidant vers la lumière de la liberté ;
Œuvrant éternellement contre l'oppression.*

L'acrostiche se propose plutôt à la perception visuelle. Il n'est pas perceptible pour l'ouïe. Dans la poésie française des XIX^e-XX^e s. l'acrostiche est rarement employé.

ACTANT n. m. Du lat. *actant* : « celui qui actionne ».

Unité structurale dans le texte qui, selon A. J. Greimas, remplit ou achève l'action. L'actant remplace les termes traditionnels de la théorie littéraire, ceux des « personnages », du « héros principal », du « héros secondaire », etc.

Les actants peuvent être définis en quelques groupes selon leur fonction narratologique : agresseur, héros, donnant, auxiliaire, etc.

ACTE n. m. Du lat. *actus* : « division ».

Dans l'art dramatique : chacune des parties principales dont une pièce de théâtre (tragédie, drame, comédie, etc.) est composée. Chaque acte est à son tour divisé en scènes. Entre chaque acte est ménagé un intervalle ou un entracte. On dit quelques rares fois « un acte » pour une pièce de théâtre en un acte.

*Une ample comédie, aux cent actes divers
Et dont la scène est l'univers.*

La Fontaine

ACTION n. f. Du gr. *hypocrasis* ; du lat. *actio* : « acte, fait ».

En rhétorique : Quatrième partie de la rhétorique, qui traite de la prononciation, des mimiques et des gestes. L'**action** est essentielle en ce sens que sans elle le discours ne passerait pas la rampe. Sa fonction, dirait R. Jakobson, est avant tout **phatique** (voir sous ce mot). Démosthène à qui l'on demandait quelle est la première qualité de l'orateur répondait : l'**action** ; et la seconde : l'**action** ; et la troisième : l'**action**. (Cité d'après Olivier Reboul, 2009, p. 77.)

La première partie de la rhétorique est l'**invention** (voir sous ce mot).

La deuxième partie est la **disposition** (voir sous ce mot).

La troisième partie est l'**élocution** (voir sous ce mot).

C'est ici que se placent les fameuses figures de style, auxquelles certains stylisticiens dans les années soixante du XX-ème s. réduisaient la rhétorique et la stylistique.

ADAGE n. m. Du lat. *adagium* : « à son aise, doucement ».

Formule brève et frappante exprimant une vérité générale ou une règle de conduite. Adage juridique :

Nul n'est censé ignorer la loi.

En général l'adage est une sentence ou maxime morale. Il signifie un dicton de l'Antiquité qui appartient aux personnalités célèbres. Le recueil le plus connu d'adages est celui d'Erasmus (*Adagia*).

Synonymes : **aphorisme, brocard, dicton, maxime, précepte, proverbe, sentence, citation, apophtegme, dicton**. Voir une information plus détaillée sous le mot **maxime**.

ADYNATON n. m. Du gr. *adunaton* : « exagération ».

Argumentation littéraire ou poétique obtenue grâce à un emploi abondant d'hyperboles et d'apodioxes pour établir une position par l'exagération de l'absurde de la position contraire.

La justification du changement d'opinion politique (du royalisme au jacobisme) opéré par V. Hugo, dans *Écrit en 1846 (Les Contemplations)*, est réalisée par l'exagération jusqu'au ridicule, de la caricature de la position adverse, réduite à un tissu d'absurdités :

*Quoi! parce que je suis né dans un groupe d'hommes
Qui ne voyaient qu'enfers, Gomorrhes et Sodomes
Hors des anciennes mœurs et des antiques foies;
Quoi! parce que ma mère en Vendée autrefois
Sauva dans un seul jour la vie à douze prêtres;
Parce qu'enfant sorti de l'ombre des ancêtres,
Je n'ai su tout d'abord que ce qu'ils m'ont appris;*

* * *

*Parce que j'ai vagi des chants de royauté,
Suis-je à toujours rivé dans l'imbécillité?
Dois-je crier: Arrière! à mon siècle: à l'idée:
Non! À la vérité: Va-t'en dévergondée!*

* * *

Dois-je exister sans être et regarder sans voir?

L'adynaton peut servir aussi bien à renforcer, sans visée spécialement argumentative, la solidité d'une affirmation où d'un engagement, en présentant l'hypothétique réfutation comme aussi absurde qu'un renversement de l'ordre de la nature. (G. Molinié, p.39).

L'adynaton est une figure assez chère aux romantiques où le désespoir de l'âme règne :

*Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à long flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur?
Hé quoi! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace?
Quoi! passées pour jamais? quoi! tout entiers perdus?
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface
Ne nous les rendra plus?*

A. de Lamartine, *Le Lac*

En réalité l'adynaton c'est une hyperbole souvent au caractère humoristique ou plaisant aboutissant à la description de faits inconcevables et contredisant en particulier les lois de la nature. Ex. : *Elle a un QI de 5000 cette fille, elle resoud toutes les équations à 1000 inconnues en une minute !*

L'adynaton est ainsi une figure aussi puissante que délicate. Synonyme : **hyperbole** (voir sous ce mot).

AÈDE n. m. Du gr. aoidos : « chanteur ; poète ».

Poète épique et récitant dans la Grèce primitive. Homère a été le plus grand et le dernier des aèdes.

A l'époque moderne le mot s'emploie grâce à son histoire et à son sens ample :

*Tânăr aed – nu vreau s-ascult preziceri
câ dragostea-mi voi pierde în curând
Și din Infern re-ntors, rănit și-nfrânt,
voi fi eu însumi pradă sfâșierii.
Nu vreau s-ascult preziceri. Înfloresc
cireșii și-nverzește iasomia
și-n țara-mi sfâșiată urmăresc
singura pradă sacră – poezia. (Valeriu Matei, Tânăr aed).*

Synonymes : **poète, ménestrel, troubadour, trouvère** (voir sous ces mots).

AFFABULATION n. f. Du bas lat. affabulatio : « moralité ».

Partie d'une fable qui en explique le sens moral. C'est ce qu'on nomme le plus souvent « la moralité ». Presque toutes les fables de La Fontaine contiennent soit à la fin, soit au début une affabulation. Dans la fable de La Fontaine *La Mort et le Bûcheron* l'affabulation a un caractère universel :

*Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumine enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos.
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts.*

*Le créancier, et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la mort; elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
„C'est, dit-il, afin de m'aider,
A recharger ce bois; tu ne tarderas guère”.*

*Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.*

AFFECTATION n. f. Du lat. médiév. affectatus : « destinée affectée ». Voir sous **affecté**.

AFFECTÉ (Style ~) adj. Du lat. affectatus, de affectare: « rechercher, poursuivre ».

C'est un style plein de vices d'ordre logique structural, syntaxique; il relève donc essentiellement de l'élocution, il caractérise tout un emportement.

Au départ, le défaut vient, en quelque sorte, d'un excès de bonne volonté. Dans l'Antiquité l'orateur voulait faire trop bien. Il en résulte un tourment qui dégénère dans l'œuvre. Quintilien est très dur contre cet excès :

C'est un vice qui corrompt généralement toute la diction. Car les expressions enflées ou trop délicates, ou trop fleuries, ou trop diffuses, ou trop gaies, ou trop hardies sont comprises sous ce nom. En un mot, on appelle affectation tout ce qui est au-delà de la perfection, tout ce qui marque plus d'esprit que de jugement, et où l'on se laisse tromper par l'apparence du beau...

Ce que j'entends par un style corrompu et affecté consiste particulièrement dans l'impropriété des termes, dans leur vaine abondance, dans un tour de phrase obscur, dans une composition lâche et efféminée, dans une recherche puérile de mots ambigus, ou qui aient une chute, une terminaison semblable. Tout ce qui est affecté est toujours faux... Enfin l'on corrompt la diction...

Dans le roumain ce phénomène est caractérisé comme „O limbă de lemn — cod al minciunii și al standardizării creierului”, d'après l'heureuse formule de George Pruteanu.

Dans la rubrique „Doar o vorbă să-ți mai spun”, George Pruteanu présente un exemple „historique” exceptionnel du style affecté que voici : „Iată un exemplu în care un subaltern încearcă să-l îmbrobodească pe însuși Stalin cu ajutorul limbii de lemn.

Stalin: *Cum stați cu semănatul?*

Responsabilul: *Cu semănatul, tovarășe Stalin, am făcut mobilizare.*

Stalin: *Da, și?*

Responsabilul: *Am pus problema energic.*

Stalin: *Da, și?*

Responsabilul: *Se preconizează o schimbare favorabilă, tovarășe Stalin.*

Stalin: *Adică?*

Responsabilul: *Se lucrează cu abnegație la ample proiecte de ameliorare.*